

Madame la Déléguée,  
Monsieur le Délégué,

*Vous venez d'être élu(e) Délégué(e) Cantonal(e) de la MSA POITOU et je tiens, à cette occasion, à vous présenter toutes mes félicitations.*

L'Assemblée Générale constituée de l'ensemble des délégués cantonaux titulaires, dont vous faites partie, doit maintenant élire ses représentants par collège au Conseil d'Administration de la MSA POITOU, soit pour les salariés, 12 administrateurs sachant que les délégués de chaque département doivent élire 6 administrateurs, qui vous représenteront dans les différentes instances de la MSA POITOU.

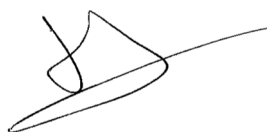
Si vous souhaitez être candidat au poste d'administrateur, vous devez **obligatoirement** faire acte de candidature **au plus tard le Jeudi 19 mars 2020, 16 heures.**

S'agissant de candidature de liste, vous vous rapprocherez de votre organisation syndicale pour compléter une déclaration individuelle de candidature.

**Le mandataire de l'organisation syndicale l'adressera par mail à :**  
**[elections2020.blf@poitou.msa.fr](mailto:elections2020.blf@poitou.msa.fr) ou prendra rendez-vous au 05.49.06.30.45.**

Je vous rappelle **qu'aucune candidature ne pourrait être retenue sans ce dépôt préalable.** Pour ce faire, un *imprimé de déclaration* est à votre disposition dans le tableau.

Le Président,



G. AUGERON